



Fenêtre sur le fleuve,  
carrefour de Charlevoix  
www.saintsiméon.ca

**SAINT-SIMÉON**

Base des Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Percé

PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ADJOINT / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT ET GREFFIER DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITÉ, QU' :

Il y aura séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, le 5 juin 2023 à la salle  
du Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, située au 225 rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Dérogation mineure**

**# 23-01**

**Nature et effet :**

Réputer conforme une marge latérale de 1,0 mètre  
alors que l'article 6.2.4-2) du règlement de zonage  
numéro 196 stipule que les garages attenants doivent  
respecter les marges avant, arrière et latérale  
prescrites aux grilles de spécifications pour le  
bâtiment principal, qui dans le présent cas est de 2  
mètres sur la propriété sise sur le lot 5 728 877.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À SAINT-SIMÉON, CE DIX-HUITIÈME (18<sup>e</sup>) JOUR DE MAI 2023**

Directeur général adjoint / Greffier